



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

# Je suis Jeune Colombophile

V 30 08 2020



## Cahier pédagogique

Conçu et réalisé par les tuteurs colombophiles  
De l'Entente Colombophile de Camargue



## A destination des jeunes colombophiles

Mon NOM :  
Mon club :  
Mon tuteur :

Mon prénom :

Société colombophile : E2C - Entente Colombophile de Camargue  
11, avenue Pasteur – 30740 LE CAILAR  
Tel. 06 26 71 29 11



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Préambule

Ce cahier pédagogique est un document personnel dans lequel tu vas retrouver l'essentiel de ce que tu vivras en venant partager quelques instants au colombier avec d'autres jeunes colombophiles.



Il est conçu pour que tu puisses y reporter les quelques notes que tu auras jugées intéressantes. Il a été imaginé par des colombophiles qui connaissent bien :

- L'Histoire du pigeon voyageur, « athlète ailé de haut niveau »,
- La façon dont on l'élève,
- La façon dont on va le préparer pour les concours,
- Les soins qu'il est nécessaire de lui apporter,
- Et bien d'autres choses encore...

Qui feront de toi un vrai colombophile, attaché à ce petit animal volant plein de volonté, courageux et sportif à la fois.





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Historique de la Colombophilie

Depuis des millénaires, l'homme utilise, pour le transport des messages, des pigeons sélectionnés pour leur sens d'orientation et la rapidité de leur vol. On en cite à travers l'Asie mineure (les Phéniciens, les Perses), l'Afrique (Egyptiens, Arabes), l'Orient (la Chine), l'Europe. Les messages étaient portés sur de petites distances (maximum 150 km).

C'est la Révolution Française qui permit à tous la possession de pigeons jusque-là réservée à la noblesse, qui a été à l'origine de la colombophilie sportive. Dès 1800, on parle de compétitions en Belgique et dans le Nord de la France. A partir de 1825, apparaîtra le « court bec liégeois » issu de croisements de voiliers locaux avec le « camus » (court bec) race locale et les cravatés français. Puis ce « court bec liégeois » sera croisé, dans la région d'Anvers, avec des culbutants, des carriers (dotés d'un très fort bec surmonté d'énormes morilles) d'où le nom de « gros bec anversoise ». Tous ces croisements ont pour but, tout en maintenant le sens d'orientation (les reproducteurs étaient tous de bons pigeons de voyage) d'augmenter la puissance et la résistance. Les concours, à cette époque déjà, s'allongent jusqu'à Lyon, Bordeaux, etc....

Après les pionniers, il y aura les sélectionneurs, les colombiculteurs comme ULENS (Anvers) - WEGGE (Lierre) - VEKEMANS (Anvers) - GITS - HANSENNE (Verviers) - GURNAY - BACLENE - Paul SION (Tourcoing) - BRICOUX - etc.... qui sont à la base des souches actuelles du pigeon voyageur.

De nos jours, on assiste à une spécialisation dans l'exploitation du pigeon. De là une sélection sur l'objectif : précocité (jeu des pigeonceaux) aptitude à la vitesse (demi-fond - fond - grand fond). L'utilisation de « têtes de souche » de fond comme reproducteurs permet d'avoir des pigeons qui, quelle que soit leur utilisation, sont aptes à voler toutes les distances.

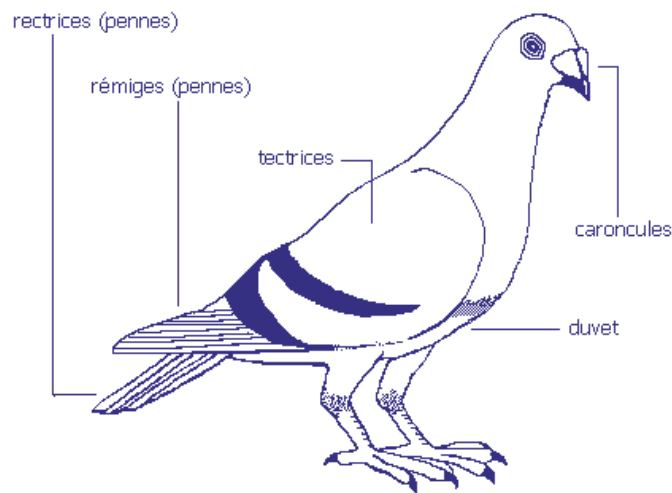
Les premiers pigeons de concours furent d'abord transportés sur le lieu de lâcher à dos d'homme dans des hottes spéciales à étages, puis dans des voitures à cheval, bâchées. Cela durait évidemment très longtemps (40 km par jour). L'apparition du chemin de fer changea tout cela et ce n'est qu'après la dernière guerre, vers 1950, qu'apparurent les premiers transports par camions, de mieux en mieux aménagés pour le confort et la sécurité des pigeons.



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Les travaux de septembre

**La mue** : C'est la *chute abondante* du duvet et des *plumes* permettant le renouvellement total du plumage avant l'entrée de l'hiver.



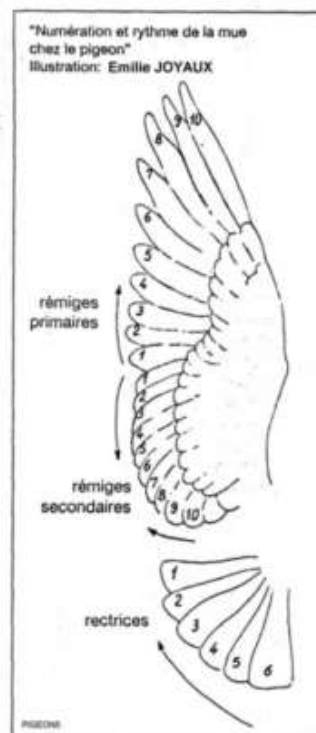
A partir du mois de septembre aussi, tous les colombophiles se réunissent dans leurs associations ou sociétés respectives pour récompenser les meilleurs pigeons et leurs propriétaires, par des lots, coupes et trophées. Mais ce peut être aussi en octobre ou en novembre, ou même plus tard suivant les disponibilités des animateurs de votre association.



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Les travaux d'octobre

**Séparation des couples** : Les colombophiles profitent du mois d'octobre pour séparer les mâles des femelles qui vont finir leur mue et refaire leurs réserves *en prévision de la prochaine saison sportive*.



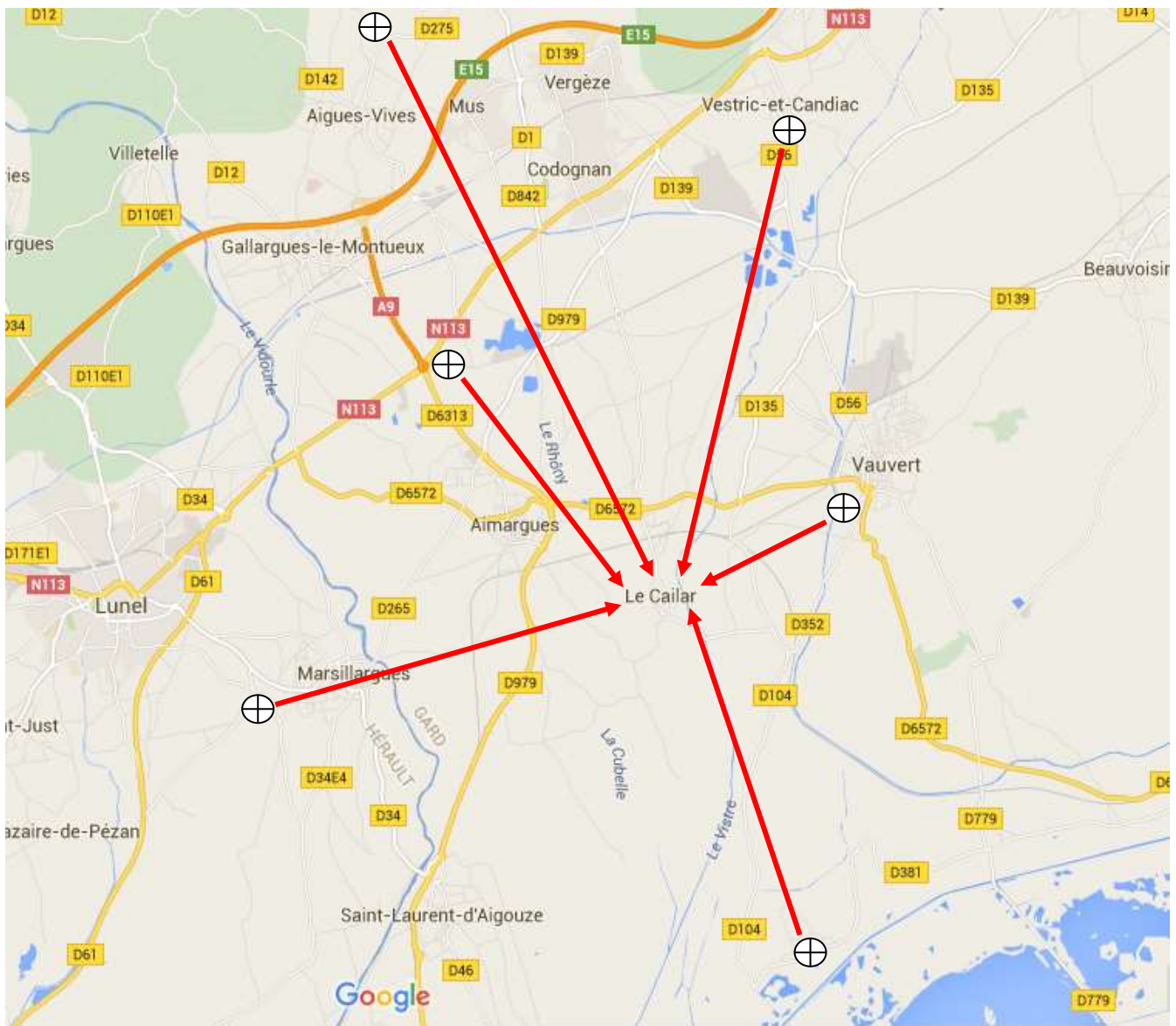




Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## La carte de nos lâchers d'entraînement

Chaque semaine, je vais lâcher le matin quelques-uns des pigeons voyageurs puis je reviens au colombier pour les y attendre. On appelle ça la **constatation** du retour. Suivant les colombophiles, elle est *manuelle* ou *électronique*. L'appareil utilisé est un **constateur** qui note l'heure exacte du retour enregistré pour chaque pigeon. Il arrive que des pigeons se perdent...



Quelques-uns des lieux de lâcher : ⊕

Société colombophile : **E2C - Entente Colombophile de Camargue**  
11, avenue Pasteur – 30740 LE CAILAR  
Tel. 06 26 71 29 11



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Les travaux de novembre

**Expositions :** Durant la trêve hivernale, les amateurs colombophiles profitent des *expositions* de novembre pour faire juger de la beauté de leurs champions et en apprendre toujours un peu plus sur le sport colombophile.



Novembre est aussi le moment des réunions dans les associations colombophiles pour faire le *bilan de la saison* passée et pour définir les *règles de la prochaine saison* sportive.



Société colombophile : **E2C - Entente Colombophile de Camargue**  
11, avenue Pasteur – 30740 LE CAILAR  
Tel. 06 26 71 29 11



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## La chasse au nid après l'accouplement

**La ponte pendant la saison d'élevage :** Le mâle poursuit sa femelle sans relâche et lui donne des coups de bec pour l'obliger à rejoindre son nid dans sa case.



Après quelques jours de « chasse au nid », la femelle se stabilise sur le nid : la ponte est proche. Le 1<sup>er</sup> œuf est pondu l'après-midi, le second le surlendemain un peu plus tôt.



Le couple couvera durant 18 jours avant l'éclosion. A tour de rôle, la femelle se tiendra sur le nid le matin et le mâle l'après-midi.





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Le Baguage

**Le baguage** : Chaque pigeon voyageur né en France ou vivant en France doit être muni d'une bague matricule et d'une bague adresse art. 4 et 5 du décret ci-dessous :



*Article 4 : Tout pigeon voyageur né en métropole et dans les départements d'outre-mer est muni, au plus tard le dixième jour de sa naissance, d'une bague matricule fermée, sans soudure, et portant le millésime de l'année et le logo de la FCI.*

*Il est également muni d'une bague portant le nom de son propriétaire et son adresse ou, à défaut, le nom et l'adresse de l'association colombophile à laquelle ce dernier appartient. Tout pigeon voyageur vivant ou circulant en France doit être porteur de la bague matricule française ou de la bague analogue d'une fédération étrangère.*

*Article 5 : La Fédération colombophile française est chargée de la répartition des bagues matricules dont elle contrôle l'usage.*

*La bague est accompagnée d'un certificat d'immatriculation portant le même numéro qu'elle.*

*En cas de changement de propriétaire, le certificat d'immatriculation des pigeons voyageurs est transmis au nouveau propriétaire.*

*Les détenteurs de pigeons voyageurs sont responsables de leurs bagues matricules.*

*Le détenteur d'un pigeon voyageur doit pouvoir présenter la carte correspondant à la bague du pigeon, seule preuve de propriété, à la demande du président de l'association ou des contrôleurs fédéraux.*

*La détention de pigeons voyageurs sans titre de propriété est assimilée à un vol. C'est une faute grave sanctionnée par les commissions de discipline.*



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Les travaux de décembre

**Accouplement des reproducteurs :** Les reproducteurs sont des pigeons sélectionnés pour leurs *qualités physiques*, pour leurs *résultats réalisés* lors des concours et parfois aussi pour la *qualité de leur descendance*.



Les reproducteurs permettent de conserver les différentes *origines et lignées* de la colonie. Leur accouplement en décembre donne l'occasion d'élever des jeunes pigeons appelés « **hâtifs** ».





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Les Relations du Colombophile avec ses Pigeons

Il convient d'entretenir des relations familières avec les pigeons dès le sevrage. C'est l'école de la patience. Cette familiarité constitue l'un des éléments agréables de la pratique colombophile.

Cela se réalise :

- ✚ **Par la présence** : nettoyer les cases, pigeons au colombier chaque matin. Il faut distribuer les graines progressivement et tout en se déplaçant lentement, sans geste brusque au colombier. Il est agréable de taquiner les pigeonceaux dans leur case, ou les adultes sur le nid. Au besoin, on donnera quelques graines de colza ou chanvre en récompense en même temps (échange : taquinerie/friandise).
- ✚ **Par l'alimentation** : la distribution inconsidérée de nourriture fait que les pigeons n'ont plus rien à « demander » à leur maître. On doit prendre l'habitude de mesurer la nourriture. Elle doit être suffisante mais sans excès (l'obésité est le premier ennemi du sportif). Distribuer à manger légèrement le matin (par exemple 15 g par pigeonceau) et 20 g le soir. Arrêter la distribution dès que l'un des pigeonceaux se rend à l'abreuvoir. La distribution à la case pour les éleveurs et les veufs facilite la familiarité.
- ✚ **Par l'attitude** : pendant toute la distribution du repas, une stimulation visuelle ou sonore est réalisée de manière à créer le réflexe conditionné nécessaire aux bonnes rentrées (exemple : sifflet = repas). On évite les grands gestes qui perturbent et créent la panique.

Au début, le colombophile nettoiera les casiers et le colombier avant le repas, alors que les pigeonceaux sont là, sans gestes brusques. Cela doit peu à peu leur paraître normal.

Plus tard, lorsqu'ils volent jusqu'à la planche puis font la volée, les pigeonceaux sortiront à jeun. Ils vont acquérir la capacité à voler de plus en plus longtemps au fur et à mesure qu'ils prendront de l'âge. Quand ils se reposeront au toit ou lorsque le colombophile jugera qu'ils ont assez volé, il les stimulera par un signal visuel ou sonore approprié et distribuera le repas, en fonction du nombre de pigeonceaux rentrés. Ceux qui traînent au toit ne mangeront pas. A la volée suivante, ils se dépêcheront de rentrer.

C'est ainsi que dès leur plus jeune âge, les pigeonceaux seront familiers et ils le resteront toute leur vie. Après 3 ou 4 semaines, l'amateur les prendra en mains, doucement, sans grands gestes. Il appréciera ainsi leur état de corps, leur squelette puis plus tard, la mue de rémiges, etc.



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Les travaux de janvier

**Elevage des « hâtifs »** : Les hâtifs sont des pigeons que l'on élève au mois de janvier afin qu'ils soient en pleine force de l'âge au printemps, pour les premiers concours. A leur éclosion, les pigeonceaux sont minuscules et ne pèsent qu'environ 12 grammes. Ils sont aveugles (en fait leurs yeux sont fermés) et sont recouverts d'un duvet de couleur jaune canari. Ils sont totalement dépendants de leurs deux parents.



Photo Jean-Claude FOURMANOIR

Quelques heures après leur naissance, les pigeonceaux lèvent leur tête pour être nourris par le « lait de jabot » de leurs parents. C'est une sorte de bouillie blanche très nourrissante produite par les parents.



Après une semaine, ceux qu'on nomme alors les « pipants » sont nourris cette fois par le grain fourni par leurs parents et sont bagués par le colombophile : une bague adresse est enfilée sur une patte et une bague matricule sur l'autre. Ils porteront ces bagues toute leur vie.

Au bout de trois à quatre semaines, les pigeonceaux descendent de leur nid et commencent à se nourrir seuls. Ils sont prêts pour le sevrage, séparation d'avec leurs parents pour être placés dans un autre colombier.





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Les travaux de février

**Le sevrage :** C'est la séparation dans un autre colombier des pigeonceaux d'avec leurs parents. L'objectif est de les rendre autonome tout en assurant un peu de repos aux parents qui vont maintenant se préparer pour leur seconde nichée.

A cet instant, les pigeonceaux sont fragiles et nécessitent une plus grande attention jusqu'à leur sortie complète du pigeonnier.



A ce stade de croissance, le jeune colombophile que tu es leur donne du grit, mélange de minéraux, des vitamines et un mélange de céréales et de graines appropriées pour leur assurer une bonne croissance.



Société colombophile : **E2C - Entente Colombophile de Camargue**  
11, avenue Pasteur – 30740 LE CAILAR  
Tel. 06 26 71 29 11



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Les travaux de mars

**Accouplement des voyageurs :** Un mois avant le début des concours, on accouple tous les pigeons voyageurs. Dix jours plus tard, on observe la ponte du 1<sup>er</sup> œuf, qui a lieu généralement la nuit. L'après-midi du surlendemain a lieu la ponte du 2<sup>ème</sup> œuf.



C'est le début de la couvaison qui va durer très exactement 18 jours et c'est aussi la période pendant laquelle on effectuera une vaccination obligatoire pour tout pigeon adulte.



Sauf incident, le couple reste formé à vie.

Dons aux jeunes colombophiles : mars est aussi le moment où chaque colombophile aide les débutants par le don de pigeonneaux et leur prodigue quelques conseils judicieux en particulier sur le mode d'élevage et l'accompagnement.



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Les travaux d'avril

**Le jeu au veuvage** : Contrairement au terme utilisé, le veuvage est tout simplement la séparation du mâle et de la femelle du lundi au samedi. Durant cette période, le mâle occupe seul son casier, ce qui lui permet de se reposer.



Le samedi avant le départ au concours (en logement), on présente la femelle, d'où une grande joie du mâle et une extrême motivation pour la retrouver à l'issue du concours.

Les mâles sont appelés « veufs » et ils nécessitent des soins et une nourriture appropriée comme tout athlète digne de ce nom et il faut coûte que coûte éviter l'embonpoint pour lui.



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Les travaux d'avril (suite)

**Les concours de vitesse** : Le mois d'avril est le moment choisi pour effectuer les premiers entraînements. On lâche les pigeons voyageurs aux quatre points cardinaux, d'abord à deux kilomètres puis quatre, puis de dix en dix (de six à huit fois) avant le premier concours.



Un moment important est celui qui consiste à bien observer le retour des pigeons voyageurs pour repérer en particulier ceux d'entre eux qui sont les plus rapides d'une part et les plus réguliers d'autre part.



Environ cent kilomètres séparent le premier entraînement du dernier. Lors des concours de vitesse, les pigeons sont lâchés à peu près toutes les semaines à une distance variant de 100 à 250 kilomètres.





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Les travaux de mai

**Le jeu des concours :** Pourquoi cette dénomination ? tout simplement parce que le concours n'est qu'un jeu et doit le rester. Sauf à considérer certains concours internationaux qui n'entrent pas encore dans nos perspectives, sachons que les concours que nous organisons demeurent des moments ludiques de confrontation entre les différents sujets que nous engageons.



Il existe plusieurs types de concours :

- Les concours de vitesse distants de 50 à 250 km environ entre le lieu de lâcher et le colombier de retour,
- Les concours de demi-fond distants de 250 à 400 km,
- Les concours de fond distants de plus de 400 km.

Mais tout cela reste très théorique et vos animateurs vous en expliqueront les limites à l'occasion des mises en loge de vos pigeons à la veille de ces différents concours.

Gardons simplement à l'esprit que le choix des pigeons pour leur engagement sur ces différents concours demeure dans tous les cas une action essentielle dont va dépendre le résultat attendu : pour chaque concours en effet, la physiologie du pigeon et son observation demeurent extrêmement importants. Par exemple, on n'engagera pas un pigeon de vitesse sur un concours de fond et vice versa. De même, la forme physique du pigeon à engager constitue un des critères déterminants dans le choix à retenir.



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Les travaux de juin et juillet

Les premiers concours, de vitesse pour la plupart, affichent leurs résultats. Il est temps maintenant de passer aux choix qui vont présider aux autres concours dits « de demi-fond ».

Là, les méthodes de jeu vont influencer les choix du jeune colombophile que tu es :

- Jouer sur position : Le couple couve, alors qui choisir du mâle ou de la femelle ? Ce même couple est à deux jours de l'éclosion des œufs, alors lequel des deux va-t-on engager ? Comment va-t-on s'y prendre ?
- Jouer « au veuvage » : Comment s'y prendre pour organiser ce type de jeu ?
- Jouer en tenant compte du schéma alaire (configuration des plumes) : là, les avis seront déterminants...
- Etc...

Tout cela constitue une série de méthodes de jeu que tes animateurs t'expliqueront le moment venu.

**Mais le mois de juin constitue aussi un temps important dans l'entretien de ton colombier.** Et les conséquences pouvant découler d'un manque d'observation de ta colonie de pigeons voyageurs constituent des risques à ne jamais négliger : les premières chaleurs sont là, qui vont présider à l'apparition possible des atteintes virales et/ou infectieuses trop souvent lourdes de conséquences pour la suite de ta saison colombophile.

C'est là que tu observeras aussi tout l'intérêt porté à une bonne aération de chaque colombier. Mais attention : c'est bien au moment de la construction de tout colombier qu'il te faudra anticiper sur les choix indispensables qui devront présider à une bonne aération sans créer pour autant de courants d'air.

## Les travaux d'août

C'est maintenant le temps des bilans à tous niveaux :

- Sanitaires,
- Généalogiques avec pédigrées,
- Résultats des concours,
- Etc...

Et au-delà des observations que tu pourras apporter sur ta propre colonie, c'est aussi à ce moment-là que tu prendras le temps de préparer ta plus prochaine saison et que peut-être aussi, tu pourras préparer l'élevage de ces jeunes pigeons qu'on nomme des « tardifs ».



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## En guise de conclusion

Nous voilà arrivés au terme de ton année colombophile. Le temps des expositions et diverses réunions publiques est arrivé qui va te permettre de mettre en valeur ton engagement et de partager ton expérience avec tes amis et peut-être aussi avec tes collègues collégiens par exemple.

Ce cahier pédagogique est appelé à évoluer en fonction des observations que tu nous feras remonter et/ou d'actions que nous ajouterons au fur et à mesure de nos enseignements toujours tirés de l'expérience partagée avec les avis d'autres colombophiles.

**Garde en mémoire qu'en toutes circonstances, ce que tu as appris ici n'est qu'un jeu et doit le rester.**

Au-delà de ton attachement aux valeurs que la nature t'offre de partager avec elle, tu as pu voir aussi que l'Histoire de ton pays a toujours associé la colombophilie. Les grands conflits mondiaux ont très souvent eu recours aux pigeons voyageurs.

Depuis l'Antiquité chez les Grecs, puis chez les Romains, en passant par les guerres dont l'Histoire t'enseignera les contenus, tu observeras toujours et partout que certaines valeurs fondamentales demeurent présentes dans les esprits de chacun des colombophiles que nous sommes.

Ces valeurs sont au nombre de quatre que nous te résumons par ce sigle bien particulier : **RATP**.

Le **R**êve : à vivre pleinement comme l'expression de ton désir,

L'**A**mbition : à identifier au travers de tes aspirations,

Le **T**ravail : à fournir pour aboutir,

Le **P**artage : à respecter en toutes circonstances

**Et puis, pour bien marquer ton attachement à ces valeurs, n'oublie jamais que tu es JEUNE COLOMBOPHILE.**



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

**Les « Quiz » :** Tu vas les retrouver, insérés dans ce cahier. Ils vont te proposer un jeu et des questions dont les réponses seront toujours contenues dans les textes qui les précèdent. Les sujets abordés t'amèneront sans doute à te poser légitimement des questions dont les réponses te seront fournies par tes animateurs quand tu les rencontreras chaque mercredi au colombier.

## **Le Quiz n°1 : Historique de la colombophilie**

**Barrer les réponses qui ne sont pas bonnes**

**Question n°1 :** Depuis fort longtemps, pour le transport de ses messages, l'être humain utilise le pigeon voyageur (2 réponses possibles) :

- En raison de sa rapidité
- Parce qu'il va aussi vite que la tortue
- En raison de son sens d'orientation
- En raison de sa beauté

**Question n°2 :** Les messages étaient portés pour des distances (1 seule réponse possible) :

- D'environ 5 km
- D'environ 10 km
- D'environ 50 km
- D'environ 150 km

**Question n°3 :** Les 1ères compétitions apparaissent dans le nord de la France et en Belgique (une seule réponse possible) :

- Sous le règne de Louis XIV
- Avec l'arrivée d'Astérix
- Dès l'année 1800
- Pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale

**Question n°4 :** Depuis le nord de la France et la Belgique les premiers concours s'allongent (deux réponses possibles) :

- Vers Reims pour boire le Champagne en arrivant
- Vers la Bretagne pour y retrouver Astérix
- Vers Lyon
- Vers Bordeaux

**Question n°5 :** Comment les pigeons voyageurs étaient-ils transportés sur les lieux des lâchers (deux réponses possibles) :

- En mobylette





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

- A dos d'homme
- Dans des voitures à cheval bâchées
- En Concorde

**Question n°6 : Vers quelle année les pigeons voyageurs sont-ils transportés sur les lieux des lâchers par des camions aménagés (une seule réponse possible) :**

- Vers 1950 avant Jésus Christ
- Sous le règne de Jules César
- Vers 1950
- Depuis que tu adhères à l'association du Cailar

**Question n°7 : Quelles sont les capacités de pigeons dits « têtes de souche » (deux réponses possibles) :**

- Voler sur toutes les distances
- Ne voler que 40 km par jour
- Voler sur les concours de demi-fond
- Voler uniquement entre Bernis et Le Cailar



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Le Quiz n°2 : Les Relations du Colombophile avec ses Pigeons

**Barrer les réponses qui ne sont pas bonnes**

**Question n°1 : Dès le sevrage, le colombophile se doit d'entretenir de bonnes relations avec ses pigeons. Ces relations doivent être (2 réponses possibles) :**

- Autoritaires
- Familières
- Teintées de patience
- Dominatrices

**Question n°2 : Citer trois critères sur lesquels reposent ces relations (3 réponses possibles) :**

- Présence
- Dressage
- Alimentation
- Attitude

**Question n°3 : La présence du colombophile aux côtés de ses pigeons devra se manifester par (2 réponses possibles) :**

- Un déplacement lent à l'intérieur du colombier
- Une course rapide pour attraper son pigeon préféré
- Un échange du type taquinerie / friandise
- Un bonbon offert au pigeon le plus sage

**Question n°4 : L'alimentation est essentielle et doit respecter certains critères (2 réponses possibles) :**

- Distribution à volonté : le pigeon doit tout trouver comme au self
- Un sucre en récompense pour chaque pigeon qui a bien mangé
- Distribution contrôlée : entre 20 et 30 grammes par pigeon et par jour
- La nourriture doit être mesurée

**Question n°5 : L'attitude à observer pour faire rentrer ses pigeons s'appuie sur (2 réponses possibles) :**

- De grands gestes des bras pour les guider vers l'entrée du colombier
- Un coup de sifflet pour conditionner l'entrée au colombier
- Le retrait du pavillon orange pour leur dire que la volée est terminée
- Priver de dessert chaque pigeon en retard pour rentrer

**Question n°6 : La prise en main du jeune pigeon voyageur est assurée à partir (une seule réponse possible) :**

- Du moment où tu sais qu'il est accouplé
- Du moment où il est capable de te sourire



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

- D'un âge de 3 à 4 semaines environ
- Du moment où il est capable de voler

**Question n°7 : Il est recommandé de ne laisser sortir les pigeonceaux que (une seule réponse possible) :**

- Lorsqu'on est assuré qu'ils ont bien mangé
- Lorsqu'ils sont à jeun
- Lorsqu'on est assuré qu'ils ont bien bu
- Lorsqu'on est sûr que ton goûter est prêt



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## **Le Quiz n°3 : Le Baguage**

**Barrer les réponses qui ne sont pas bonnes**

**Question n°1 : Suivant un décret, tout pigeon voyageur nés ou vivant en France doit être muni de deux bagues (deux réponses possibles) :**

- Une bague offerte par Stan
- Une bague matricule
- Une bague adresse
- Une alliance indiquant qu'il est en couple

**Question n°2 : La bague matricule du pigeon voyageur constitue sa carte d'identité. Elle est matérialisée par deux des éléments suivants : (deux réponses possibles) :**

- Son année de naissance
- Le numéro du casier de ses parents
- Le nom du village où il est né
- Une succession d'au moins six chiffres

**Question n°3 : La bague adresse du pigeon voyageur doit permettre de retrouver l'un des éléments suivants (une seule réponse possible) :**

- L'adresse postale de son lieu d'habitation
- Le numéro de téléphone de son propriétaire
- Le nom du village où se situe son colombier
- Le code postal du village où se situe son colombier

**Question n°4 : La bague matricule portée par le pigeon voyageur lui est passée à la patte à un moment précis de sa vie (une seule réponse possible) :**

- Au plus tard le dixième jour après sa naissance
- Au plus tard le jour de sa mise au concours
- Au plus tard avant de le libérer sur le lieu de lâcher d'un concours
- Au moment de son retour d'un concours et juste avant qu'il ne rentre dans son colombier

**Question n°5 : Qui est chargé de la répartition des bagues matricules pour équiper tes propres pigeons voyageurs ? (une seule réponse possible) :**

- Le marchand de journaux de ton village
- La Fédération Colombophile Française
- Le Président du Club Taurin
- Le bijoutier de ta maman





Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

**Question n°6 : Le détenteur d'un pigeon voyageur, doit pouvoir présenter (une seule réponse possible) :**

- La carte d'identité du pigeon délivrée par la Préfecture du département
- Son certificat d'immatriculation portant le même numéro
- La carte grise du véhicule qui sert à le transporter
- La vignette de sécurité attestant que le véhicule qui sert à le transporter est bien en règle

**Question n°7 : La détention de pigeons voyageurs sans titre de propriété est assimilée à (une seule réponse possible) :**

- Une action de bienfaisance pour le protéger des rapaces
- Un service rendu au véritable propriétaire
- Un vol considéré comme une faute grave passible de sanction
- Une mise en quarantaine



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Mes observations

Au cours de tes différents passages au Colombier Cailaren, tu t'attacheras à certaines tâches qui te seront confiées par tes animateurs. Le retour de tes observations est essentiel pour toi et pour eux aussi. Elles serviront à améliorer nos animations.

### FICHE BILAN JOURNEE – JEUNE COLOMBOPHILE (Actions 1 et 2)

Document à transmettre au Référent Jeune Colombophile de ta Société

Date d'intervention :

#### Action 1 – Poste occupé :

- J'ai fait
- J'ai appris
- Je connaissais déjà
- J'ai aimé
- Je n'ai pas aimé

#### Action 2 – Poste occupé :

- J'ai fait
- J'ai appris
- Je connaissais déjà
- J'ai aimé
- Je n'ai pas aimé



Association Loi 1901 pour la jeunesse colombophile  
Déclarée le 4 août 2015 et enregistrée sous le n° W 30 20 12486  
Affiliée à la FCF sous le n° 30817

## Mes observations

### FICHE BILAN JOURNEE – JEUNE COLOMBOPHILE (Actions 3 et 4)

Document à transmettre au Référent Jeune Colombophile de ta Société

Date d'intervention :

#### Action 3 – Poste occupé :

- J'ai fait
- J'ai appris
- Je connaissais déjà
- J'ai aimé
- Je n'ai pas aimé

#### Action 4 – Poste occupé :

- J'ai fait
- J'ai appris
- Je connaissais déjà
- J'ai aimé
- Je n'ai pas aimé